

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 02/2015 Semaine du 15 janvier au 22 janvier 2015

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :
Du samedi 17 janvier à 19h au dimanche 18 janvier à 8h : Pharmacie Saint-Martin à Courpière. Tél. : 04.73.53.10.66
Du dimanche 18 janvier de 8h à 20h : Pharmacie Gagnaire à Olliergues. Tél. : 04.73.95.50.24
Du dimanche 18 janvier à 20h au lundi 19 janvier à 9h : Pharmacie Saint-Martin à Courpière. Tél. : 04.73.53.10.66

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :
Tél. : 04 73 53 15 82
Thoury – Berry : Tél. : 06 28 32 35 26
Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57
Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09
Chevreux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86
Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou
06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06 09 66 84 46

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h

MISSION LOCALE :

Sylvie DEFRADAS reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou
06 70 43 22 53

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09 71 10 39 60

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h 30. (Locaux sociaux)

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, locaux sociaux place de la Victoire.

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,
Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière.

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Permanences : (pendant période scolaire)

Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04 73 51 14 20

● **PERMANENCE CONSEILLER GENERAL**

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04 73 51 23 05

Les bureaux de la mairie

fermeront exceptionnellement à 16h30 le jeudi 15 janvier.

● **LE MOT DU MAIRE**

Quand un élève me demandait ce qu'était la liberté d'expression, je lui citais Voltaire : « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire ». Et pour combattre une idée qui nous heurte, on a le crayon pour dessiner, le stylo pour écrire, et la parole pour dire notre pensée. Ces armes préservent la liberté, aujourd'hui la France est debout pour défendre ces valeurs-là.

Après la terrible semaine que la France vient de vivre, avec 17 morts qui ont frappé l'équipe de Charlie Hebdo, les forces de police, la communauté musulmane et la communauté juive, des millions de Français ont manifesté pour dire leur attachement à la liberté d'expression, à la laïcité, aux valeurs de la République : nous étions 3 000 à Thiers, 5 000 à Ambert et 70 000 à Clermont-Ferrand.

Dès jeudi 8 janvier, beaucoup de Courpiérois avaient répondu à l'appel pour se rassembler à midi dans la dignité devant la Mairie afin de rendre un premier hommage aux victimes et d'affirmer le refus de cette barbarie.

Un proverbe mexicain rend bien compte de l'état d'esprit de nos concitoyens en ce moment : « Ils ont essayé de nous enterrer, ils ne savaient pas que nous étions des graines ».

● **LA CEREMONIE DES VŒUX 2015**

Bien sûr la cérémonie a évoqué la situation tendue que nous vivons, puis madame le Maire a rappelé que les engagements avaient été tenus avant de décrire le contexte financier difficile des 3 années 2015, 2016 et 2017 : *« L'Europe et l'Etat nous imposent des efforts nouveaux avec des normes qui pleuvent (amiante, plomb, isolation thermique, accessibilité ...), certes justifiées, mais à régler avant 2017, c'est-à-dire au moment où les dotations d'Etat vont diminuer de 30%. ».*

Puis Madame le Maire a parlé de l'état d'esprit de son équipe : *« des élus de Courpière manifesteront leur désaccord le 22 janvier prochain devant la Préfecture, ils garderont le moral et conserveront le cap pour revitaliser Courpière :*

- Traquer toutes les économies possibles
- Faire des groupements d'achat
- Poursuivre les chantiers engagés
- Hiérarchiser la programmation pluriannuelle des travaux et des actions à mener
- Ouvrir, à partir de février prochain, la mairie les mardis jusqu'à 19 heures pour répondre aux besoins de la population
- Proposer au Conseil Municipal de reloger les associations qui sont actuellement dans l'ancienne école Ste Marie, devenue dangereuse
- Poser, en janvier, les panneaux pour inciter à pénétrer dans la ville pour y découvrir un bourg de caractère accueillant avec ses commerces, ses artisans, son marché de pays ».

Puis le Maire a insisté sur le fait que la revitalisation sera d'autant plus efficace que les habitants y contribueront :

« Vous l'avez constaté à travers l'œuvre collective du marché de Noël, vous allez le vivre avec la jeunesse dans la préparation des fêtes de la musique et de la Rosière, et dans le comité des villages et des quartiers puisque nous voterons une enveloppe de travaux et vous choisirez vos priorités, selon vos critères, pour l'étalement dans le temps ».

Catherine Mazellier, Maire Adjoint à la jeunesse, au sport et à la culture, a ensuite pris la parole pour honorer trois femmes qui ont tant donné pour la diffusion de la culture : Mme Fontbonne et Mme Valaude qui ont contribué à faire vivre une bibliothèque à Courpière, puis Mme Hermillon qui a animé l'association « Comprendre Lire et Ecrire le Français » de 2008 à 2014.

Mme le Maire a conclu en souhaitant à chacun une année 2015 à vivre dans le partage et la solidarité.

Infos Municipales

● PERMANENCE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 9h00 à 10h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30, sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : sur rendez-vous après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Xavier GOSSELIN, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO : les mardis de 10h à 11h30

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin -vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

● VOUS ACHETEZ UN LOGEMENT ANCIEN ET VOUS FAITES DES TRAVAUX, UN PRÊT SANS INTERET PEUT VOUS AIDER

Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, dévoile la carte des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1^{er} janvier 2015 : Courpière est concernée par cette bonne nouvelle.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs.

Conditionnée à des travaux de réhabilitation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Elle concerne près de 6 000 communes sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

● INSERTION A LA DEMANDE DU PREFET « LA REGLEMENTATION EVOLUE EN MATIERE D'ACCESSIBILITE »

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un ERP (établissement recevant du public), la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, vous imposait de rendre votre établissement accessible avant le 1^{er} janvier 2015.

Si votre établissement n'est pas encore accessible, la mise en œuvre d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) permet, après cette date, de poursuivre les travaux de mise en accessibilité en toute légalité.

Quelle que soit votre situation, vous devez engager les démarches dès le 1^{er} janvier 2015 :

➤ si votre ERP est accessible : il convient d'en justifier auprès des services de l'Etat (par courrier à la DDT 63, site de Marmilhat, 63370 LEMPDES), à l'aide d'une attestation d'accessibilité, avant le 1^{er} mars 2015.

➤ si votre ERP n'est pas accessible : il convient de déposer un Ad'AP avant le 27 septembre 2015. Il présentera la programmation des travaux de mise en accessibilité de votre établissement.

Pour un ERP seul, la règle générale est l'élaboration d'un Ad'AP planifiant des travaux de mise en accessibilité sur une période de 3 ans maximum, avec des travaux et autres actions de mise en accessibilité tous les ans jusqu'à l'accessibilité effective.

Dans ce cas, l'Ad'AP sera déposé en mairie, accompagné d'un dossier d'autorisation de travaux, qui permettra d'obtenir l'accord de l'autorité administrative pour la mise en œuvre des travaux.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une période de mise en œuvre supérieure à 3 ans.

Pour réaliser votre diagnostic, ou pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites :

www.accessibilite.gouv.fr

www.puy-de-dome.gouv.fr

● RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Les personnes âgées de 70 ans, inscrites sur les listes électorales, **qui n'auraient pas reçu leur colis de Noël**, peuvent se manifester auprès du secrétariat du CCAS le lundi, mardi et vendredi et le jeudi matin aux heures d'ouverture de la Mairie.

M. Mohammed Oulabbi, Adjoint à la Solidarité

● BUREAU DE POSTE DE COURPIERE

Le bureau de poste de Courpière sera exceptionnellement **fermé au public vendredi 16 janvier 2015 au matin**.

Il sera ouvert aux horaires habituels l'après-midi.

Le directeur d'établissement.

● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Du 5 janvier au 27 mars 2015, la bibliothèque de Courpière se met à l'heure du roman policier : exposition, rencontre d'auteurs, soirée enquêtes...

A cette occasion, participez au concours d'écriture de nouvelles organisé par la bibliothèque !

2 catégories : enfant (jusqu'à 15 ans) et adulte (à partir de 16 ans).

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque à partir du 5 janvier.



● INSTITUTION SAINT-PIERRE : PREPARATION A LA RENTREE 2015

« S'informer pour bien choisir »

Soirée information entrée en seconde : **lundi 26 janvier 2015 à 19 heures**

Soirée information entrée en sixième : **mardi 3 février 2015 à 18 heures**

Dans les locaux de l'Institution Saint-Pierre

Portes ouvertes Collège-Lycée (rue Saint-Pierre)

Le vendredi 6 mars 2015 de 17 heures à 20 heures

Et samedi 7 mars 2015 de 9 heures à 12h30.

Portes ouvertes Ecole Primaire (8, rue du 11 novembre)

Vendredi 6 mars 2015 de 17 heures à 19 heures

- Visites guidées par les élèves

- Présentation des projets

- Rencontres avec les enseignants

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant

M. Pierre Germain, Chef d'établissement

Infos Associatives

● COMITE ANIMATION DE COURPIERE - CAC

L'Assemblée générale du CAC aura lieu le **dimanche 18 janvier** à **10 heures** au local, 12 rue Abbé Dacher.

Comédie musicale de la Troupe du Coteau:

C'est la trentième année de représentations à Courpière pour cette troupe de talentueux amateurs... Replongez-vous avec eux dans les années "60" avec **GREENFIELD, AMOUR GREVE ET ROCK'N ROLL !**
Après-midi rythmée garantie !

Le dimanche 1^{er} février à 14h45, Salle Couzon de l'espace Coubertin.

● SOCIETE DE CHASSE

Battue aux renards le **dimanche 18 janvier 2015**.

Rendez-vous à la gare à 8h00

Le Président

● AMICALE PHILATHELIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIERE

Assemblée générale le **samedi 17 janvier** à **17h00**
salle du bâtiment rose au premier étage.

Ordre du jour :

- rapport moral et financier 2014

- paiement des cotisations 2015

- élection ou reconduction du bureau

- activités et projets 2015

Toutes les personnes qui collectionnent timbres, cartes postales, muselets ... qui désirent s'informer ou rejoindre l'association sont les bienvenues.

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 19 au 23 Janvier

Lundi : Velouté de ??? (à toi de deviner le légume principal), sauté de porc aux champignons, yaourt ou fromage, assortiment d'agrumes.

Mardi (menu proposé par Lilian, Robin et Léon):

Salade verte, cheeseburger maison, frites, fromage de chèvre, poire à la menthe.

Judi : Tartine de radis noir, escalope de dinde pochée, haricots beurre persillés, yaourt ou fromage, clafoutis pommes et raisins secs (maison).

Vendredi : Brocolis vinaigrette, filet de poisson meunière, petites perles dorées, yaourt ou fromage, fruit d'hiver.

● MESSES SAINT-JOSEPH DE LA DORE

Dimanche 18 janvier :

9H00 : Sauviat

10H30 : Courpière

● A SAVOIR

- **Ouverture de la déchèterie (horaires du 01/11/2014 au 31/03/2015)** : Lundi de 14h à 17h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- **Michèle parfumerie** - institut de beauté- informe son aimable clientèle de son changement d'horaire d'ouverture :

du mardi au vendredi: 9h30 - 12h et 15h - 19h

le samedi 9h - 12h30.

En vous remerciant de votre compréhension, à très bientôt.

- **AMD Informatique** (anciennement AMIS Informatique), 8 avenue de la Gare, vous accueille le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 04 43 14 62 59 et pour urgence au 06 28 04 42 33

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** appartement T3 très propre, à 10 min à pieds du centre ville, quartier calme, double vitrage, chauffage électrique, situé au 1er étage. 320 € + 30 € de charges, libre de suite. Tél 06 22 10 31 92

- **A louer** T3 neuf, centre-ville, environ 90 m² + cave 30 m², 2 chambres + mezzanine. Loyer 465 € / mois hors charges, disponible mi-janvier.

Tél. : 06 66 53 73 44 (après 18h).

- **A louer** maison centre bourg, grand T3, 80 m², refaite neuf, isolation renforcée, chauffage électrique, bien située et exposée, libre au 01/01/15.

Tél. : 06 30 70 18 38 - toinau@free.fr

- **A louer** appartement de type T4 bis, environ 130 m², 3 chambres, grand séjour, bureau, buanderie, cuisine américaine, bien exposé, gaz de ville, cour fermée, possibilité garage, potager, loyer mensuel : 645 € hors charges. Tél. : 04 73 53 10 77.

- **A louer** à 1,5 km de Courpière, petit village, maison état neuf, 110 m² sur 2 niveaux, 1 garage, chauffage électrique (radiateurs modernes), 3 chambres, 2 wc, cuisine intégrée avec électroménager, libre le 3 janvier 2015, loyer 630 €. Tél. : 06 82 83 94 80.

- **Cherche à acheter maison rez-de-jardin**, sur 500m² de terrain environ, secteur Coubertin à Courpière. Tél : 04.73.51.27.35 ou 06.32.07.85.66

● CINEMA REX

Renseignements cinéma : 04 73 53 19 72

« LA FAMILLE BELIER » (comédie) - France 2014 - Durée 1h45

Samedi 17 janvier à 20H30 et Lundi 19 janvier à 20H30

« LES HERITIERS » (comédie dramatique) - France 2014 - Durée 1h45

Vendredi 16 janvier à 20H30 et Dimanche 18 janvier à 20H30

« UNE HEURE DE TRANQUILITE » (Comédie) - France 2014 - Durée 1h19

Mercredi 21 janvier à 20H30

SPORT

● TENNIS CLUB COURPIEROIS

L'Assemblée Générale du T.C. COURPIEROIS se tiendra

Le vendredi 16 janvier 2015 à 20 heures précises

Dans les locaux de son chalet, avenue Pierre de Coubertin (parking de l'espace Coubertin)

Cette assemblée sera suivie du pot de la convivialité.

● USC (FOOTBALL)

RESULTATS DU 10 JANVIER

U17 1-5 BEAUMONT

PONT DU CHATEAU 4-1 U15

U13(1) 2-2 ORCINES

Les U13(2) n'ont pas pu se qualifier pour le 3ème tour de la coupe départementale

AGENDA DU SAMEDI 17 JANVIER

HAUTE COMBRAILLE FOOT - U13(1)

BOUZEL - U13(2)

U15 - EGLISENEUVE/BILLOM à 15h au Stade J.Gardette

LEZOUX - U17

Les U7 ont un plateau Futsal à Arlanc l'après-midi et les U9 seront eux au gymnase de Maringues le matin.

REPAS DU FOOT

Samedi 31 janvier 2015

Menu : Coq au vin, fromage et dessert

Prix : 20 € / personne (vin compris) - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans à l'Espace Coubertin à partir de 19h30

Merci de réserver avant le 18/01/15 au 06 73 31 60 30 ou au 06 44 16 00 66

● FOYER LAIC - HAND BALL

A domicile, les -13 ont perdu 2 à 36 contre Romagnat; les -15 filles ont perdu 12 à 14 contre Chatel. A l'extérieur, les -18 garçons ont battu Vichy 29 à 25 et les -15 garçons se sont inclinés 15 à 22 à Yzeure.

Le weekend prochain les seniors de N3 se déplacent à Bourgoin-Jailleux pour le dernier match de coupe de la phase aller. Weekend de coupe pour les jeunes: dimanche, les -15 garçons se déplacent à Riom et les -18 garçons à Pérignat.

● RACING CLUB COURPIEROIS - RCC

U8- et U10 en déplacement à Pont du Château contre Pont du Château et l'ASM (pour les U8) :

U8 : 3 défaites

U10 : 3 victoires et terminent premiers du tournoi

U12 et U14 en déplacement à Issoire contre Issoire et Saugues-Langeac.

U12 : 4 victoires et terminent premiers du tournoi

U14 : 1 victoire et 1 défaite

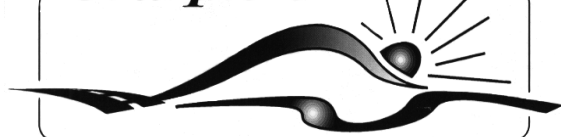
Les séniors en déplacement à Pérignat ont enregistré une importante victoire 22 à 22 après avoir mené une grande partie du match.

L'équipe sénior jouera dimanche prochain à partir de 15h à domicile contre un des leaders du championnat et espère avoir le soutien de ses nombreux supporters pour relever le défi.

Toute l'équipe du R.C.C. profite de ces résultats prometteurs pour vous présenter ses vœux pour cette année 2015 avec de nombreux moments agréables à passer ensemble.

L'équipe du R.C.C.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 2/2015